Trente-quatrième Année. — N° 358 UN NUMERO 15 CENTIMES. MARDI 24 DÉCEMBRE 1889

# JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — Les Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
*Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.*

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
*Directeur : ALFRED REBOUX*
AGENCE SPÉCIALE A PARIS, Rue Notre-Dame-des-Victoires,

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint Etienne, 9 *bis*. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cᵉ, place de la Bourse, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, — à Bruxelles, à l'*Office de Publicité*.

ROUBAIX, LE 23 DECEMBRE 1889

## REPRISE D'HOSTILITÉS

Les organes du radicalisme recommencent la campagne anticléricale. On pouvait supposer que l'approbation récemment donnée par la majorité du Sénat aux procédés du ministre des cultes suffirait à calmer leurs appétits. C'est, au contraire, cela qui les excite jusqu'à la férocité. Suspendre le traitement de quelques pauvres prêtres, de misérables curés de campagne, ce n'est rien : ce sont coups d'épingles, non pas inutiles, mais bien insuffisants pour ramener le clergé à son devoir envers la République. D'un bond la *Justice* va jusqu'au bout :

« Combien de prêtres, en définitive, ont été frappés ? Un peu plus de deux cents. Et combien y a-t-il de curés ? Il y en a quarante-quatre mille, qui, *tous*, sauf des exceptions extrêmement rares, ont fait de la propagande. Ce sera la même jusqu'au jour de la *suppression totale*, générale et perpétuelle des traitements fournis par la République. »

C'est net, au moins. En vain direz-vous que le clergé n'est pas fonctionnaire ; on répondra : *Il est fonctionnaire. En vain direz-vous que* les traitements ecclésiastiques ne sont pas des traitements comme les autres ; on répondra : Les traitements ecclésiastiques sont des traitements comme les autres. En vain direz-vous que les suppressions partielles, aussi bien que le ferait la suppression totale, blessent à la fois l'esprit et la lettre du Concordat; on répondra : Le Concordat est le moindre de nos soucis. Vous objecterez encore que la République ne peut vouloir cette politique atroce, allant jusqu'à l'absolu mépris de la foi jurée; que la République, c'est le respect de tous les intérêts du pays, et la défense de tous les droits, et la garantie de toutes les libertés. Les radicaux vous répondront : La République, c'est notre secte, c'est notre gouvernement.

Hélas ! ce n'est que trop évident. Il n'est que trop évident aussi qu'en continuant de suivre cette voie, on ne pourra jamais aboutir à l'apaisement, à la pacification, à la concorde; mais que, bien au contraire, plus on ira, plus se fera cette démonstration qu'entre la République de ces radicaux et la religion de la presque-totalité des citoyens français, il y a entière incompatibilité d'humeur et irréductibilité totale entre les principes. Demain, plus qu'aujourd'hui, la lutte ardente et la guerre sans merci nous attendent.

Eh bien ! que les radicaux le sachent bien : cette guerre qu'ils ont voulue et qu'ils ravivent dès qu'elle paraît s'apaiser, cette guerre se terminera par la défaite du radicalisme, emportant avec elle l'organisation présente de la République, sinon la République elle-même.

S'imagine-t-on que ce peuple, facile au point d'avoir accepté tout ce que les républicains lui ont fait subir depuis dix ans, continuera d'accepter de même les fantaisies d'arbitraire absolu et de tyrannie pure que les radicaux imaginent ? Ce serait bien mal connaître notre caractère. Certes, on ne prend pas feu parce que deux cents et quelques prêtres sont privés de leur pain quotidien ; on se dit qu'il y aura toujours près d'eux quelques âmes généreuses pour soulager leur misère. Mais, lorsqu'il sera avéré — et ce ne sera pas long — que tous les Français sont, en vertu des mêmes principes jacobins, les hommes-liges, les serfs, les esclaves du gouvernement républicain, ce sera l'heure du remue-ménage.

Alors, nous plaignons le Sénat, qui a cru, l'autre jour, se montrer bien habile en résistant à l'argumentation si pressante, si décisive de MM. de l'Angle-Beaumanoir et Chesnelong et qui s'est vraiment persuadé qu'il suffisait de son vote pour donner à un Thévenet quelconque le *droit* de saisir l'indemnité des prêtres. Le Sénat apprendra à son dam que les assemblées n'ont point ainsi le pouvoir de dresser un droit contre le droit, d'élever une justice contre la justice. Les violences ne deviendront jamais ni l'une ni l'autre.

Ce n'est rien, sourient-ils, les pères conscrits : ce ne sont que des curés qu'on affame.

Ce n'est rien, criera quelque jour la foule vengeresse : ce ne sont que des sénateurs que l'on chasse.

## LE CONFLIT ANGLO-PORTUGAIS

On sait qu'un conflit assez grave s'est élevé entre le Portugal et l'Angleterre au sujet de la possession des vastes territoires africains qui s'étendent de la rive gauche du Zambèze aux bords du lac Nyassa.

La querelle a même été portée, d'une façon incidente, il est vrai, devant la conférence anti-esclavagiste actuellement réunie à Bruxelles. A l'un des documents distribués aux membres de la conférence se trouve annexée une carte de l'Afrique « dressée au point de vue de la traite des nègres » et donnant la délimitation des possessions européennes.

Or, le territoire contesté, ou Nyassaland, se trouve, dans cette carte, placé en dehors des domaines reconnus comme appartenant à la couronne de Portugal. Les délégués portugais protestèrent avec véhémence et, pour les calmer, il ne fallut rien moins que l'assurance que cette carte n'avait qu'une valeur d'information et nullement un caractère officiel, en sorte qu'elle ne pouvait juger la contestation territoriale pendante entre les cabinets de Londres et de Lisbonne.

Les Portugais ne se bornent pas à des protestations diplomatiques pour défendre les droits qu'ils estiment avoir sur le Nyassaland. Des télégrammes de Mozambique annoncent que le célèbre explorateur major Serpa-Pinto a envahi les territoires disputés et infligé aux Makolos — peuplade nègre dévouée aux missions écossaises du lac Nyassa — une sanglante leçon.

Du train dont il opère et vu le fétichisme des noirs pour la force brutale, le major Serpa-Pinto aura bientôt conquis le pays, au nez et à la barbe du consul et des missionnaires anglais.

Ce nouvel incident jette la presse du Royaume-Uni dans une colère violente.

Le *Standard* invite le Foreign-Office à tenir, vis-à-vis du Portugal, un « langage énergique », à lui adresser, s'il le faut, « un avertissement bien net », et, si cela ne suffisait pas, à recourir sans hésiter à « d'autres moyens ».

Il traite les prétentions du cabinet de Lisbonne de ridicules, et met le Portugal dans l'alternative de se soumettre ou d'être chassé, la baïonnette aux reins, de l'embouchure du Zambèze. Telle est, avec quelques variantes, l'argumentation non seulement du *Standard*, mais de tous ses confrères de Londres et de la province.

Les contestations de cette nature sont si difficiles à résoudre, la jurisprudence coloniale en matière de prise de possession est si compliquée et dépend de tant de conditions, de précédents et d'usages, que l'on ne peut se prononcer avant d'avoir sous les yeux toutes les pièces du procès, avant de connaître exactement sur quels droits les deux puissances contendantes basent leurs prétentions respectives.

Mais il semble que si l'Angleterre était aussi sûre de ses titres qu'elle veut bien le dire, elle ne menacerait pas le Portugal de trancher la question par la force brutale; elle lui proposerait plutôt de la soumettre à un arbitrage international.

## UNE LOI SCOLAIRE

Vendredi dernier, la première Chambre des Pays-Bas a adopté par 31 voix contre 18, la loi sur l'enseignement primaire, qui avait déjà été votée par la seconde Chambre.

Parmi les 31 sénateurs qui ont voté la loi, il y a quinze libéraux. Comme ceux-ci l'ont déclaré au cours des débats, ils ont voulu ainsi doter le pays d'une législation qui devait lui ramener la tranquillité et le bien-être. Le vote de vendredi constitue une victoire pour le cabinet conservateur et surtout pour le ministre de l'intérieur, le baron Mackay, qui avait présenté la loi scolaire au gouvernement.

D'abord elle rend gratuit l'enseignement primaire officiel, mais seulement pour les enfants indigents. Ensuite elle fait subventionner par l'Etat toute école libre qui compte 25 élèves et qui se trouve dans les mêmes conditions qu'une école officielle. D'après la nouvelle loi, l'école libre subsidiée doit être dirigée par une corporation qui ne poursuit aucun but mercenaire, mais un but religieux ou philantropique.

La majorité libérale du Sénat néerlandais, en votant la loi et en mettant les intérêts du pays au-dessus des intérêts de parti, vient de donner une leçon aux libéraux de tous les pays.

Nous devons aussi reconnaître que la presse libérale néerlandaise presque tout entière, même l'organe radical l'*Amsterdammer*, a conseillé au Sénat de voter le projet du gouvernement.

## LE PATER

*Drame en un acte, en vers*

**Dont la représentation a été interdite à Paris par le Gouvernement**

PERSONNAGES — DISTRIBUTION DES ROLES *A la Comédie-Française*

| | |
|---|---|
| Mademoiselle Rose | Mme TESSANDIER |
| Le curé | M. GOT |
| Jacques Leroux | M. LAROCHE |
| Un officier | M. LEITNER |
| Zélie | Mme PAULINE GRANGER |
| La voisine | Mlle HADAMARD |

SOLDATS

A Belleville, Mai 1871.

*Une chambre, au rez-de-chaussée, avec une porte et deux fenêtres au fond, donnant sur un petit jardin ensoleillé, plein de rosiers en fleur. Au delà du jardin qui est clos par un mur bas et dont la grille est ouverte, on aperçoit une ruelle de banlieue et quelques hautes cheminées d'usines. L'ameublement de la chambre est des plus simples, presque rustique. Un dressoir de campagne, une table ronde, chaises et fauteuils de paille. A gauche, une cheminée surmontée d'une statue de la Vierge en plâtre peint. A droite, un bureau à cylindre et une bibliothèque d'acajou, remplie de volumes brochés. Sur les murailles, un grand crucifix d'ivoire et deux tableaux de sainteté. Portes à droite et à gauche.*

### SCÈNE PREMIÈRE

ZÉLIE, LA VOISINE

(*Au lever du rideau, Zélie, vieille servante en bonnet de paysanne, est assise sur une chaise, dans une attitude accablée. Auprès d'elle se tient debout la Voisine, jeune femme des faubourgs de Paris, en cheveux, portant un panier à provisions.*)

LA VOISINE

Donc, c'est certain? Ils l'ont fusillé, les bandits ?

(*Zélie fait un signe de tête affirmatif*).

C'est sûr, tout à fait sûr.

ZÉLIE

Puisque je vous le dis...
Rue Haxo, là, tout près, avec les autres prêtres,
Avant-hier, quand ces gueux étaient encore les maîtres
Du quartier... Un voisin l'a vu, bien vu... L'abbé,
Pour bénir, a levé la main, puis est tombé.
Sa sœur et moi, nous n'en savons pas davantage.
Mais c'est sûr. Quand ils l'ont arrêté comme otage,
Nous disions, elle et moi : Bah ! nous le reverrons.
Car il était aimé dans tous les environs.
Si bon, si charitable ! Un saint...! Ah ! les canailles !

(*On entend le bruit d'un feu de peloton.*)

LA VOISINE, *tressaillant.*

Mon Dieu !

ZÉLIE, *se levant.*

Bien ! Vengez-vous, vous, les gars de Versailles!
Tuez ! massacrez tout. Ce sera pain béni.

LA VOISINE

Mère Zélie !... Oui, c'est des gredins qu'on punit...
Il paraît cependant que c'est une tuerie,
A présent... Le ruisseau derrière la mairie
Du vingtième, hier soir, était rouge de sang...
Ah ! cela fait frémir !... Et, plus d'un innocent...

ZÉLIE

Un innocent ? Qui donc l'était plus que mon maître,
Le pauvre abbé Morel? Un cœur d'or ! Un vrai prêtre!
Et n'ayant jamais rien à lui, toujours donnant !...
Le tuer ! On est donc des tigres, maintenant.
Moi, je n'y connais rien ; je suis de la campagne.
Mais vos Parisiens, c'est tous des gens à bagne,
Ça n'a pas de raison plus que les animaux.
Pour la Commune, quoi ? des bêtises, des mots,
Voilà qu'on se massacre et qu'on prend des otages,
Comme chez les brigands, comme chez les sauvages,
Et qu'on tue un brave homme, un pauvre malheureux,
Qui, pour ses charités, pendant ce siège affreux,
Avait presque vendu sa dernière chemise.
Voisine, la douceur n'est vraiment plus permise.
Ce peuple d'assassins doit être châtié.
Pas de pitié pour ceux qui furent sans pitié !

LA VOISINE

Au fait. Tous ces brigands! Ce n'est pas grand dommage.
Le pauvre cher abbé !... L'hiver du grand chômage,
Chez les plus malheureux, qui le bénissaient tous,
Il arrivait avec sa pièce de cent sous.
Tué ! Fusillé ! Mort !... L'épouvantable chose !
Mais — j'y pense — sa sœur, mademoiselle Rose,
Qui l'aimait tant ?... Non, ça doit être un désespoir !

ZÉLIE

Voisine, ce n'est rien de le dire, il faut voir.
D'abord elle a resté sans dire une parole.
Ça faisait peur. J'ai cru qu'elle devenait folle.
Et puis, ont éclaté des hurlements, des cris,
Des malédictions sur ce gueux de Paris !...
Et répétant toujours : « Ah ! l'horreur ! l'infamie !... »
C'est effrayant !... Enfin, elle s'est endormie
De fatigue, dans son grand fauteuil.

(*Montrant la porte de gauche*).

Là-dedans...
Mais tout à l'heure, en rêve, elle grinçait des dents...
Et j'attends son réveil.

LA VOISINE

La pauvre demoiselle!

ZÉLIE

Voilà plus de quinze ans, moi, que je suis chez elle.
Les parents, des bourgeois à moitié paysans,
Étaient morts depuis peu. Le frère avait douze ans,
La sœur vingt, mais déjà c'était un cœur de mère.
L'orphelin revenait de l'école primaire
Avec la croix, toujours... Et doux, obéissant...
Aussi mademoiselle était fière en disant
Que son Jean n'était pas un enfant ordinaire.
On le mit, à la ville, au petit séminaire.
Il obtint tous les prix, fut toujours le premier.
C'est alors qu'un de leurs cousins, riche fermier,
Voulut épouser Rose. Elle était si gentille.
Mais elle avait juré qu'elle resterait fille
Et refusa, donnant son frère pour raison.
« Quand il sera curé, je tiendrai sa maison ».
Disait-elle ; et, tenant la parole donnée,
Elle a toujours vécu vour lui, la sœur aînée.
On n'avait jamais vu deux êtres s'aimer tant...
Et dire qu'il est mort! qu'ils l'ont tué, pourtant.
Que c'est vrai ! Quelle horreur, cette guerre civile!
Moi, quand ils l'ont nommé vicaire à Belleville,
Dans cet affreux faubourg de va-nu-pieds, vraiment,
J'ai murmuré, j'avais comme un pressentiment.
Mais la maîtresse alors m'a dit, presque sévère :
« Tant mieux. Mon frère aura beaucoup de bien à faire.»
Elle s'est rappelée ce mot, la pauvre sœur!

(*Elle éclate en sanglots.*)

Ah ! Jésus Maria ! Quel malheur! Quel malheur!

LA VOISINE

Oui, pour sûr, qu'on n'a vu jamais chose pareille.

(*La voix de Mlle Rose dans sa chambre, à gauche.*)

Zélie!

LA VOISINE

Entendez-vous ?

ZÉLIE

Voisine, elle s'éveille.
Excusez-moi, mais il vaut mieux vous en aller.
Car elle se mettrait encore à vous parler.
A gémir... Et vraiment, là, je crains la folie.

LA VOISINE

Bien, bien, je reviendrai. Bonsoir, mère Zélie.

(*La Voisine sort.*)

### SCÈNE II

Mlle ROSE, ZÉLIE

(*Mlle Rose, en robe noire, entre d'un air accablé et presque en chancelant. Zélie va vers elle avec empressement et la soutient.*)

ZÉLIE

Etes-vous un peu mieux ?

Mlle ROSE

Moi?... Comment !... En effet,
J'ai dormi... Mais le rêve horrible que j'ai fait !...
Ces prisonniers, ce mur, tous ces fusils en joue !
On appelle cela dormir... J'ai de la boue
Dans la gorge... J'ai soif...

(*Elle s'assied. Zélie lui apporte un verre d'eau qu'elle boit avidement.*)

Plus de bruit de canon ?...
Je l'entendais en songe. On ne se bat plus ?...

ZÉLIE

Non.
On dit qu'on a vaincu, dans le Père-Lachaise,
Les derniers fédérés.

Mlle ROSE

Oui, c'est vrai, tout s'apaise,
La maison est en ordre. Il fait très beau. L'azur
Du mois de juin jamais n'eut un éclat plus pur.
Le jardin est charmant. Je sens l'odeur des roses.
Elles se moquent bien de nos malheurs, les choses !
Rien n'a changé. Qu'on souffre ou non, tout est pareil.
Les insensibles fleurs embaument au soleil ;
Les stupides oiseaux chantent pour se distraire...
Ça leur est bien égal qu'on ait tué mon frère!

(*Avec un sanglot.*)

Mon bon frère !... perdu pour jamais, pour jamais !

(*A Zélie*).

Personne n'est venu pendant que je dormais ?

ZÉLIE

Si, Blanche, la voisine...

Mlle ROSE

Oui... Du bout de la rue...
Une pauvre famille, et souvent secourue
Par mon frère. L'aïeul à l'hospice est entré,
Et grâce à lui, toujours.

ZÉLIE

...Puis, monsieur le curé.

Mlle ROSE, *brusquement.*

Je ne veux pas le voir!

ZÉLIE

Y pensez-vous, maîtresse ?
Il aimait l'abbé Jean de toute sa tendresse,
Et votre frère était son ami, son bras droit.
Vous consoler, mais c'est son devoir, c'est son droit.
Pouvez-vous recevoir de visite meilleure ?

Mlle ROSE

A-t-il dit qu'il allait revenir ?

ZÉLIE

Tout à l'heure.

Mlle ROSE

Soit, qu'il vienne. Il aimait mon frère. J'avais tort.
Cependant s'il voulait me parler tout d'abord
De résignation... Ah ! tant pis, je blasphème!
Mais je souffre par trop, et ce prêtre lui-même
N'osera pas, alors qu'un pareil crime a lieu,
Me vanter la justice et la bonté de Dieu !...

(*A Zélie.*)

Tiens, laisse-moi!

(*Zélie sort.*)

### SCÈNE III

Mlle ROSE, *seule*

Vraiment, est-ce que je vais vivre ?
Car je vis... et toujours les heures vont se suivre,
Et toujours cette vieille horloge, à petit bruit,
Comptera les instants du jour et de la nuit.
On ne meurt pas du coup d'une chose pareille!
Non, je n'en suis pas morte, et je ne suis pas vieille.
Elle est peut-être loin, cette mort que j'attends.
Je puis durer, qui sait? cinq ans, dix ans, vingt ans,
Avec cette douleur toujours vive et sanglante
Qui croîtra dans mon cœur comme une horrible plante
Et me déchirera de ses affreux rameaux.
A la campagne, on tue, au moins, les animaux,
Quand ils ne sont pas bons à rien...Mais, moi, que faire?
Puisqu'ils ont massacré mon cher enfant, mon frère,
Je n'ai plus maintenant de raison d'exister.
Oh ! tenir un de ces bandits, le souffleter,
Lui cracher au visage et l'égorger ensuite !...
On les a vaincus, bon; mais beaucoup sont en fuite,
Des gens vont leur donner asile, les cacher.
Et Dieu ne fera rien pour les en empêcher.
Eh bien, non non! C'est trop monstrueux, trop infâme!
Depuis ce meurtre affreux, je suis une autre femme.
Mes pieux sentiments d'autrefois sont éteints.
Je suis du peuple et j'ai retrouvé mes instincts.
Qu'on n'apaisera pas mon atroce souffrance
En me parlant de ciel, de pardon, d'espérance.
Depuis hier, j'ai bu mes pleurs, c'est la poison
Qui, certes, fait bien mal, mais qui rend la raison.
J'y vois clair, maintenant. Leur bon Dieu, s'il existe,
N'est rien, puisque le mal triomphe et lui résiste.
Et c'est un Dieu mauvais, ou du moins impuissant;
Et puisqu'il a permis la mort de l'innocent,
Puisqu'il prend le parti des démons contre l'ange
Et qu'il ne souffre pas même que je me venge,
Lui, ce bon Dieu que j'ai sottement adoré,
Je n'y crois plus... Qu'il vienne a présent, le curé.

(*Pendant qu'elle dit ces derniers mots, le curé, vieillard à cheveux blancs, est entré par le fond. Il traverse le petit jardin et s'est arrêté sur le seuil de la chambre. Mlle Rose l'aperçoit*).

Cest lui !

### SCÈNE IV

Mlle ROSE, LE CURÉ

LE CURÉ, *s'avançant vers elle*

Ma pauvre enfant !

Mlle ROSE, *d'une voix entrecoupée*

Merci de la visite.
Monsieur le curé, mais, voyez-vous, tout m'agite,
M'énerve, me fait mal... Je suis au désespoir.
Nous causerons plus tard, bientôt... J'irai vous voir.
Vous l'aimiez, je sais bien... Je suis très impolie...
Mais, quand il faut parler de cela, la folie
Me prend, *j'entre en fureur... Et là*, vrai, *j'ai besoin*
Qu'on me laisse pleurer tout mon soûl, dans mon coin.

LE CURÉ

Si je suis indiscret, c'est bien, je me retire...
Mais je sais qu'un saint prêtre a subi le martyre,
Et je ne vous dirai qu'un mot, l'essentiel :
Femme, consolez-vous, votre frère est au ciel !

Mlle ROSE

Le ciel ! Ah ! j'attendais la banale réponse,
Le mot creux que toujours l'égoïsme prononce !
Ah ! *mon frère est au ciel ! Soit !* Mais il est aussi
Rue Haxo, dans l'affreux charnier, tout près d'ici,
Sanglant, défiguré, percé de vingt blessures.
Ces atrocités-là, ce sont des choses sûres.
Je ne puis distinguer, de mon regard humain,
Mon pauvre Jean là-haut, une palme à la main.
Mais son cadavre est vrai, mais sa mort n'est pas fausse
Ça, c'est-certain, et ceux qui l'ont mis dans la fosse,
En jetant sur son corps la glaise et les cailloux,
Enterraient ma croyance au ciel, comprenez-vous?
Le ciel ! Toujours le ciel ! Mais quand ces canailles
Ont pris mon pauvre Jean et l'ont criblé de balles,
Il brillait, votre ciel, il était calme et bleu.
Il ne se trouble plus maintenant pour si peu,
Et c'était bon du temps de Gomorrhe et Sodome.
Le ciel! mais voyez donc comme il est pur, brave homme
Et Paris brûle, et l'on s'égorge, et les pavés
De pétrole et de sang sont partout abreuvés,
Cela mériterait qu'il s'en mêlât peut-être,
Votre ciel! Eh bien! moi, je le hais, sœur de prêtre!
Je le hais et je brave en face son courroux !...
J'ai dit, Maudissez-moi!

LE CURÉ

Non, je pleure avec vous.
Vos blasphèmes n'ont rien qui m'indigne ou m'étonne.
Je ne les entends pas, et Dieu vous les pardonne.
Mais, dans la sainteté qu'il vient de revêtir,
Dans sa gloire, parmi les anges, le martyr
Seul a le cœur navré par sa sœur douloureuse.

Mlle ROSE, *éclatant en sanglots,*

Ah ! monsieur le curé, je suis si malheureuse!...
Pardon... Je ne sais plus vraiment ce que je dis.
Oui, vous avez raison, il est en paradis :
Mais, moi, voyons, comment voulez-vous que je vive?
Oui, j'ai tort de toucher ma plaie et la ravive.
C'est ainsi, je sais bien, j'ai tort, je me soumets ;
Mais on ne peut comprendre à quel point je l'aimais.
J'étais plus qu'une sœur pour mon malheureux frère.
Quand il était petit, je lui tins lieu de mère,
Et plus tard, prêtre grave et plein de piété,
Il me faisait l'effet d'un père respecté,
Ce pur et grand chrétien à la foi bienfaisante,
J'aimais à le servir en fille obéissante,
Et cet homme naïf, distrait, toujours rêvant,
Je le soignais encor comme un petit enfant ;
Aussi, vous me voyez dans l'horreur qui me mine,
Souffrir comme une mère et comme une orpheline...
Mon frère!... Assassiné par ces brigands hideux!...
C'était si bon, si doux, notre existence à deux,
Dans ce calme logis, dans cette solitude !
Le soir — ici, tenez — il avait l'habitude
De lire une heure, après notre frugal repas.
Je cousais près de lui. Nous ne nous parlions pas.
Mais on se comprend bien sans parler, quand on s'aime;
Et, comme nous pensions, en tout, toujours de même,
Souvent il arrivait que brusquement nos voix
Rompaient, du même mot, le silence à la fois.
Pour lui, j'ai refusé mariage et famille.
Un cœur de sœur aînée, un cœur de vieille fille,
C'est un coffret d'avare, un trésor plein d'amour.
Et nous ne nous étions jamais quittés un jour.
Et quand il s'éloignait seulement pour une heure,
Ma pensée — oui, la plus aimante et la meilleure —
Je la gardais pour lui toujours, et la mettais
Dans les mailles des bas que je lui tricotais!...
C'est fini, tout cela, c'est enfoui sous terre.
Mais va, je ne suis pas ingrate, pauvre frère !
Je ne permettrai pas qu'on ose me parler
De m'essuyer les yeux et de me consoler
Mon bonheur de jadis — reçois-en l'assurance —
Je te le dois et veux le payer en souffrance.
Qui, mourir de ta mort, ce sera pour ta sœur
Une cruelle joie, une amère douceur.
Je chéris mon chagrin, et j'en goûte les charmes,
Je veux sentir couler ma vie avec mes larmes
Et quand de la douleur m'étouffera le flot,
Rendre mon *dernier souffle en un dernier sanglot.*

LE CURÉ

Pleurez ! J'aime ces pleurs, ô pauvre âme brisée !
Dans votre aride et morne avenir, leur rosée
Fera fleurir un jour l'oasis, le coin vert.
Les pleurs, dans le chagrin, c'est la pluie au désert.
Oui, parlez du cher mort, aimez votre souffrance,
Mais gardez tout au moins cette triste espérance
Qu'il vous voit et qu'il sait que vous souffrez pour lui.
Ce n'est pas le curé qui vous parle aujourd'hui.
C'est l'ami, le veillard, et je vous dis : Ô femme,
Autour de nous ici, je sens flotter une âme.
Votre frère vous voit, vous dis-je, il est ici.
Je l'entends murmurer : Ma pauvre sœur, merci
De m'aimer tant! Mais plus de blasphème et de rage.
Pleure — les pleurs sont doux — mais pleure avec [courage.
Calme-toi. Je suis là, présent pour te bénir
Et vivant dans ton cœur et dans ton souvenir.
Nous serons réunis un jour. Consens à vivre,
Je veillerai sur toi. Lis tout haut le Saint Livre,
Et, dans les divins mots prononcés, quelquefois
Tu croiras que résonne un écho de ma voix.
Devant mon crucifix chaque jour prosternée,
Prie avec tout ton cœur, ma pauvre sœur aînée,
Et tu croiras, à moi t'unissant en esprit,
Voir mon sourire errer sur les lèvres du Christ.
Quand tu visiteras mes pauvres, si l'on presse
Ta charitable main s'ouvrant pour leur détresse,
Ma sœur, tu sentiras l'étreinte de ma main.
O chrétienne, fais donc jusqu'au bout le chemin.
Sans doute, la *douleur est un fardeau terrible!*
Mais je te soutiendrai, moi, ton guide invisible.
Va, marche et lutte, avec ton frère pour témoin,
Et sans t'inquiéter si le moment est loin
Où l'aube de la mort à tes regards doit poindre,
Mérite, ô pauvre sœur, le ciel pour m'y rejoindre!

Mlle ROSE

Si c'était vrai pourtant? Ah! monsieur le curé,
Oui, si je faisais peine à mon frère adoré,
Si j'en étais bien sûre... eh bien, je serais forte,
Je tâcherais...

(*Avec accablement.*)

Hélas! que ne suis-je donc morte!

(*Nouvelle détonation au loin.*)

LE CURÉ, *à part.*

Dieu ! l'on fusille encore !

Mlle ROSE, *qui a tressailli au bruit de la fusillade.*

Mais, là-bas, qu'entend-on ?
Ce bruit lointain, c'est bien un feu de peloton.
Ah ! oui, je me souviens... la Commune abattue...
Ces scélérats...

(*Avec un cri de triomphe.*)

Enfin ! On me venge ! On les tue!

LE CURÉ, *troublé.*

Ah! c'est affreux! Qui sait?.. Parmi ces malheureux..

Mlle ROSE

Allez-vous à présent vous attendrir sur eux,
Les plaindre ? Mais ce sont des meurtriers atroces,
Et je n'ai pas pitié, moi, des bêtes féroces,
On ne peut calculer ce qu'ils ont fait de mal,
Versé de sang... Et puis, cela m'est bien égal!
Leurs crimes, après tout, ce n'est pas mon affaire,
Je ne sais qu'une chose : ils ont tué mon frère!

## BOURSE DE PARIS

**du lundi 23 décembre**

*(par voie télégraphique et par fil spécial)*

| Cours précéd. | VALEURS | Cours d'ouv. | Cours de 2 h. | Cours de clôt. |
|---|---|---|---|---|
| | **Fonds d'État** | | | |
| 87 60 | 3 0/0 | 87 60 | .. .. | 87 62 |
| 105 75 | 4 1/2 0/0 1883 | 105 80 | .. .. | 105 75 |
| 95 80 | Italien 5 0/0 | 95 72 | 95 675 | 95 67 |
| 17 75 | Turc 4 0/0 | 17 70 | .. .. | 17 62 |
| .. .. | Egypte 6 0/0 | 473 125 | .. .. | 473 50 |
| .. ./. | Extérieure 4 0/0 | 73 11/16 | 73 11/16 | 73 11/16 |
| .. ./. | Hongrois 4 0/0 | 88 3/16 | .. ./. | 88 1/4 |
| 66 .. | Portugais 3 0/0 | 65 3/4 | 65 11/16 | 67 11/16 |
| 97 7/16 | Consolidés anglais | 97 11/16 | .. ./. | 97 5/16 |
| 93 1/8 | Russe 1880 | .. ./. | .. ./. | 93 3/16 |
| 93 1/8 | Russe 1889 | .. ./. | .. ./. | 93 1/4 |
| | **Sociétés de crédit** | | | |
| 4115 . | Banque de France | 4080 .. | .... .. | 4090 |
| 522 50 | Banque d'Escompte | 523 75 | 522 50 | 522 50 |
| 805 . | Banque de Paris | 795 .. | 793 75 | 795 .. |
| 1332 50 | Crédit Foncier | 1335 .. | .... .. | 1335 .. |
| 455 .. | Crédit Mobilier | 455 .. | 457 50 | 455 .. |
| 690 .. | Crédit Lyonnais | 692 50 | .... .. | 693 75 |
| 535 93 | Banque Ottomane | 535 .. | .... .. | 537 68 |
| | **Chemins de fer** | | | |
| 1796 25 | Nord | .... .. | .... .. | 1800 .. |
| .... .. | Paris-Lyon-Méditer | 1352 50 | .... .. | 1355 75 |
| .... .. | Orléans | .... .. | .... .. | .... .. |
| 517 50 | Autrichiens | 516 .. | .... .. | 515 |
| 288 75 | Lombards | 287 50 | .... .. | 286 25 |
| 378 75 | Nord Espagne | 361 25 | 362 50 | 361 25 |
| 312 50 | Saragosse | 310 .. | .... .. | 310 .. |
| | **Valeurs diverses** | | | |
| 1455 . | Gaz Parisien | .... .. | .... .. | 1456 25 |
| .. .. | Métaux | .... .. | .... .. | 38 75 |
| .. .. | Panama | 68 75 | .... .. | 68 75 |
| 2320 .. | Suez | 2328 75 | 2325 .. | 2327 50 |
| | **Mines** | | | |
| 396 25 | Rio-Tinto | 403 75 | 405 625 | 406 25 |
| 115 .. | Tharsis | .... .. | .... .. | 116 25 |
| .... . | de Beers | .... .. | .... .. | .... .. |

## COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

*du 23 décembre 1889*

| Cours précédent | VALEURS | Cours du jour |
|---|---|---|
| 87 62 | 3 0/0 | 87 70 .. |
| 91 40 | 3 0/0 amortissable | 92 20 .. |
| 105 80 | 1/2 0/0 1883 | 105 85 .. |

## BOURSE DE LILLE

**du lundi 23 décembre**

*PAR FIL TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAL*

| VALEURS | Compt. | Cours précéd. |
|---|---|---|
| Lille 1860, remboursable à 100 fr | ... | 106 .. |
| Lille 1863, remboursable à 100 fr | ... | 105 50 |
| Lille 1868, remboursable à 500 fr | ... | 519 .. |
| Lille 1877, remboursable à 500 fr | ... | 518 .. |
| Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés | ... | 415 .. |
| Lille 1887 | ... | 392 .. |
| Armentières 1886 | ... | 477 50 |
| Armentières 1879 | ... | 1012 .. |
| Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans | ... | 46 .. |
| Tourcoing 1878 | ... | 495 .. |
| Amiens, remboursable à 100 fr | ... | 108 50 |
| Département du Nord | 101 | 104 .. |
| Caisse de Lille (Verley Decrulx et Cᵉ act. 500 fr.) | ... | 570 .. |
| C. de Roub. (Decroix, Vernier, Verley Cᵉ act. 500 fr.) | ... | 1105 .. |
| Caisse d'Esc. E. Thomasson et Cᵉ, act. 500 fr. | ... | 500 .. |
| — — (act. n.), 250 fr. p. | ... | 115 .. |
| Caisse Platel et Cᵉ | ... | 297 50 |
| Cie des Industries textiles (L. Allart et Cie) | ... | 350 .. |
| Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés | ... | 550 .. |
| Compt. comm. Devilder et Cᵉ, act. 1,000 fr. | ... | 410 .. |
| Gaz Wazemmes, ex-c. n°37, act. 500 fr. p. | ... | 1760 .. |
| Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p. | ... | 515 .. |
| Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p. | ... | 1975 .. |
| Union Lin. du Nord, act. de 500 fr., tout p. | ... | 435 .. |
| Banque rég. du Nord, à Roub., act. 500 fr. | ... | 210 .. |
| Compt. d'Esc. du Nord, à Roub., 250 fr., p. | ... | 500 .. |
| Soc. St-Sauv.-Arras (a. us. Grassin), 500, t. p. | ... | 540 .. |
| Tramways du Départ. du Nord (ex-c., 7.) | ... | 150 .. |
| Caisse comm. de Béthune A. Turbiez et Cᵉ | ... | 25 .. |
| Jardin Zoolog. de Lille, act. 500 fr., 250 t. p. | ... | 500 .. |
| Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1,000 fr., t. p. | ... | 420 .. |
| Blanche-Saint-Vaast | ... | 2065 .. |
| Denain et Anzin | ... | 3280 .. |
| Obligations Nord | ... | 575 .. |
| Fives-Lille, remboursables à 450 fr | ... | 600 .. |
| Union Linière du Nord (oblig. hypot. 500) | ... | 467 .. |
| Gaz Wazemmes (1 à 2,800) remb. à 500 fr. | ... | 252 50 |
| Chemins de fer économiques du Nord | ... | 500 .. |
| **CHARBONNAGES** | | |
| ACTIONS | *Cours précédents* | |
| Aniche (Nord) le 12e | 12025 | 12000 .. |
| Anzin 100e de denier | .... | 4200 .. |
| Blanzy (Saône-et-L), p. (30 000 act.) | .... | 1315 .. |
| Bruay (Pas-de-Calais) | .... | 13100 .. |
| Bully-Grenay le 6e | 1750 | 1735 .. |
| Carvin | 1165 | 1160 .. |
| Courrières | .... | 36000 .. |
| Campagnac | .... | 450 .. |
| Crespin | .... | 240 .. |
| Douchy | 4500 | 3495 .. |
| Douaisienne (act. libérée 500 fr.) | .... | 225 .. |
| Dourges | .... | 8150 .. |
| Escarpelle (Nord) | 3220 | 3200 .. |
| Epinac | .... | 200 .. |
| Ferfay (Société anonyme) | 725 | 725 .. |
| Lens | .... | 33200 .. |
| Lièvres (actions 500 fr. libérées) | .... | 47 75 |
| Lievin | 8000 | 8000 .. |
| Lys supérieure | .... | .... .. |
| Meurchin | 3600 | 3600 .. |
| Marles 30 0/0 part d'ingénieur | .... | 19100 .. |
| Rély, Ferques, Hardinghen | .... | 100 .. |
| Sincey-le-Rouvray | .... | 5 .. |
| Thivencelles, Fresnes-Midi | 60 | 50 .. |
| Vicoigne et Nœux | .... | 19610 .. |

## DERNIÈRE HEURE

*(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)*

### L'état de M. Carnot

Paris, 23 décembre. — Par suite de l'indisposition de M. Carnot, aucune ré